

# Les Amis de la Maison de l'Afrique Noire à Saint-Denis

s/c S.D.V.U.  
15, rue Catulienne  
93 200 SAINT-DENIS

tél : 01 48 20 90 39  
fax : 01 49 22 06 37  
e-mail : michel.samuel@wanadoo.fr

Saint-Denis, le 28 mai 2 003

## Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association "LES AMIS DE LA MAISON DE L'AFRIQUE NOIRE À SAINT-DENIS" du 24 mai 2003

L'assemblée générale de l'association "LES AMIS DE LA MAISON DE L'AFRIQUE NOIRE À SAINT-DENIS" s'est tenue le 24 mai 2003 de 11 heures à 17 heures, à SAINT-DENIS, 15 rue Catulienne.

Étaient présents ou représentés : Lucie AUBRAC, Raymond AUBRAC, Bernadette BARATIER, Emmanuel BELLANGER, Jean BELLANGER, Laurence BONNET, Paule BONNET, Makan CAMARA, Catherine CHAT, Henri CHAZEL, Danielle CHOCQUE GONIN, Bahadémou COULIBALY, Mamadou COULIBALY, Monique CYVOCT, Jacqueline DERENS, Ousmane DIALLO, Ingolf DIENER, Jacques DROUARD, Néhara FELDMAN, Pierre FLAMENT, Déborah GALLIOT, Dandy GNAMOU-PETAUTON, Géraldine GUESDON, Catherine HALLER, Nicolas JOUNIN, Mamadou KANTÉ, Kouamé Saint-Paul KOFFI, Ibrahim KONATÉ, Audrey LEMOINE, Élise LONGÉ, Valérie MARQUES, Pascal MARTIN, Geneviève PETAUTON, , Michel SAMUEL, Yvon SAMUEL, François SIEBECKE, Françoise TOIRE, Bréhima M TRAORÉ, Martine

VANHOVE, David YOUSSEI, soit 40 personnes contre 27 l'année précédente.

Étaient excusés : Layla AROUA, Ouarid BENNACER, Mamadou DJIMÉRA, Jean-Paul HOUAK , Sylvie LABAS,

## 1) RAPPORT D'ACTIVITÉS et RAPPORT FINANCIER

Le rapport d'activités, présenté par le président (texte adressé sur demande), a été approuvé.

Le rapport financier, également présenté par le président (document adressé sur demande) a été également approuvé après les réserves et remarques suivantes :

a) il convient de vérifier à quoi correspondent les dépenses "alimentation/boissons" (230, 33 euros) de même que les "bénéfices restaurant et vente livres" (143 euros) ;

b) il convient de rapprocher le chiffre obtenu d'après les comptes (1 008, 80 euros) et celui indiqué sur le relevé de compte en date du 31/03/03 (1 334, 74 euros) ;

c) il est impératif de distinguer clairement les montants correspondant à la souscription pour financer l'étude de faisabilité des architectes, tant dans la rubrique "produits" que dans la rubrique "charges".

Il est décidé de suspendre provisoirement la souscription et de rendre compte auprès des souscripteurs de l'utilisation des fonds recueillis, soit 1 702, 22 euros en date du 23 mai 2003.

Le taux normal des cotisations a été reconduit à 15 euros (7, 5 euros pour les revenus modestes ; 30 euros pour les membres bienfaiteurs).

La demande de subvention faite dans le cadre du contrat de ville de Saint-Denis sur les crédits du FASILD pour "l'étude de faisabilité pour la création d'une maison de l'Afrique noire à Saint-Denis" n'a pas été retenue.

## **2) DÉBAT SUR LES ESPACES NÉCESSAIRES POUR LA MAISON DE L'AFRIQUE NOIRE**

Un document préparé par nos architectes Raoul Pastrana et Marina Raggi (envoi sur demande) a servi de support à la discussion.

Ce document comporte 2 parties :

- une introduction, précisant les critères qui participent à définir la qualité de la Maison de l'Afrique Noire dans la ville (accessibilité, visibilité, voisinage, transparence) et les qualités requises au bâtiment,
- un programme espaces / surfaces (le total estimé des surfaces est de 2 068 m<sup>2</sup>).

Raoul Pastrana présente ce document aux participants, qui sont unanimes pour souligner l' excellence du travail accompli en ce qu'il reflète l'esprit de notre projet et prend en compte tous les éléments communiqués dans les rencontres antérieures.

En réponse aux questions et aux remarques, Raoul Pastrana précise que :

- le coût évalué du mètre carré équipé dans un bâtiment public, qu'il s'agisse d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, est de 1 500 euros ;
- l'espace prévu pour la cabine de projection pourrait être légèrement plus grand ;
- l'espace restauration (salle de 180 m<sup>2</sup>) pourrait s'articuler avec celui prévu pour le hall (50 m<sup>2</sup>) ;
- s'il convient de ne pas envisager de lieux de stockage pour du matériel à expédier en Afrique, il serait bon de prévoir des placards de tailles différentes pour le matériel des associations ;
- l'affectation des salles de permanence reste ouverte ;

- il convient de réintroduire la notion d' "espaces à vivre" extérieurs (jardins, terrasses) dans la présentation du critère de "transparence" proposé.

Il est convenu qu' un document plus élaboré sera prêt pour présentation à la municipalité de Saint-Denis le 6 juin 2003.

### **3) DÉBAT SUR LA STRATÉGIE FINANCIÈRE**

Il est proposé qu'un premier dossier soit constitué pour permettre une prise de contact avec d' éventuels financeurs, même si le lieu d' implantation de la Maison de l'Afrique noire n'a pas été encore identifié. Outre une présentation du projet, ce dossier comprendrait le document établi par nos architectes et le courrier que nous avons reçu de M. Stéphane PEU, Maire adjoint aux relations internationales (A noter que le texte de ce courrier, diffusé aux participants, a été jugé extrêmement positif).

Quatre démarches ont été jugées urgentes :

- une nouvelle rencontre avec le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis,
- un rendez-vous avec Plaine Commune,
- un rendez-vous avec M. Olivier Poivre d'Arvor, directeur de l' AFAA (Agence française d'action artistique)
- la poursuite de la réflexion sur les possibilités de financements avec "Artfactories" et "RELACS".

L'objectif à moyen terme est de réunir un premier "tour de table" avec les éventuels financeurs.

Dans l' état actuel de nos réflexions, nous pensons que des financements pourraient être obtenus auprès :

- des collectivités territoriales (Plaine Commune, Département de la Seine-Saint-Denis, Région Ile de France),
- des Ministères de la Culture et des Affaires Étrangères,
- de l' Organisation Internationale de la Francophonie,
- de l'Union Européenne (démarche entreprise avec le soutien des ONG rassemblées dans le CRID).

### 3) DÉBAT SUR LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Pour mieux structurer ce débat, Ousmane Diallo propose que l'on distingue les publics visés. Néhara Feldman ajoute qu'il faut prendre en compte ce qu' on attend dans la phase actuelle d'une politique de communication.

Ingolf Diener rappelle les efforts récents menés en direction des universitaires, qui visaient à leur faire connaître le projet et, pour certains d'entre eux, à les faire participer à la soucription. Selon le cas, deux messages spécifiques leur ont été envoyés par courrier électronique (environ 300 adresses). Même si les résultats sont assez modestes, Michel Samuel propose que l'on fasse apparaître en tant que tels les universitaires signataires de l'appel pour la création d'une Maison de l'Afrique noire à Saint-Denis.

Bernadette Baratier souhaite qu'une même démarche soit mise en oeuvre en direction des artistes (réalisateurs, musiciens, acteurs, libraires...).

Géraldine Guesdon souligne l'intérêt qu'il y aurait à contacter également les musées en Afrique, qui sont des pôles importants de la vie culturelle.

Deux initiatives sont proposées en direction des associations.

La première, proposée par l' atelier "Développement de la vie associative", vise à mieux faire connaître le projet parmi les résidents de foyers et les familles ouest-africaines. Il s'agit d'élaborer une petite vidéo (et/ou une cassette), une petite plaquette et des affichettes. Les textes des supports audiovisuels seraient traduits en soninké, bambara, khassonké, poular...Une subvention de 2 650 euros est demandée au Conseil Général de la Seine-Saint-Denis pour participer à la réalisation de ces produits.

La seconde consiste à proposer à la signature des associations un appel, dont le texte a été approuvé (voir annexe). Cette initiative vise à manifester l'écho qu' a le projet de la Maison de l'Afrique noire auprès des associations, notamment des associations africaines.

Déborah Galliot souligne l'importance qu'il y a à tenir régulièrement informées les personnes et les associations de l' état d' avancement du projet.

Plusieurs personnes souhaitent que la communication ne se limite pas à la production et à la diffusion de documents et proposent que nous organisations aussi des manifestations publiques.

En ce sens, nous souhaitons à nouveau une forte présence de notre association à la Fête de Saint-Denis les 10, 11 et 12 octobre octobre 2003 (stand, offre de restauration, spectacle).

Nous décidons également de participer activement à la manifestation organisée à Blois en novembre par "Peuples Solidaires", à l'occasion du vingtième anniversaire de cette association.

Sont rappelés deux grands projets, sur lesquels il faut continuer à travailler :

- la semaine culturelle du Mali à Saint-Denis, sous le double parrainage du Député-Maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec, et du Ministre de la Culture du Mali, Cheikh Oumar Sissoko, parrain de notre projet ;
- l'organisation avec le concours d'associations africaines d'un grand concert, mobilisant des artistes africains de renom.

#### **4) NOTRE PARTICIPATION AU FORUM SOCIAL EUROPÉEN (novembre 2003 à Saint-Denis)**

Cette participation prendra deux formes :

- a) une offre de restauration africaine : 100 plats par jour pendant toute la durée du forum.

b) une exposition conçue et réalisée par "Peuples Solidaires" et nous-mêmes, sur le thème des associations villageoises de développement, composée de 12 à 14 panneaux de 60 cm x 80 cm.

Le contenu général de l'exposition a été approuvée. Un premier projet de texte sera disponible sous peu.

## 5) ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale a procédé au renouvellement de son Conseil d'Administration.

Sont considérés comme démissionnaires :

- Thouria AZZOUG
- Arouna CISSOKHO

Les administrateurs étant élus pour deux ans, continuent à être administrateurs pour l'année qui vient ceux qui ont été élus ou réélus lors de la dernière assemblée générale :

- Laurent AUPIED
- Bernadette BARATIER
- Catherine CHAT
- Bahadémou COULIBALY
- Mamadou COULIBALY
- Ousmane DIALLO
- Néhara FELDMAN
- Catherine HALLER
- Jean-Paul HOUAK
- Geneviève PETAUTON
- François SIEBECKE
- Mohamed TRAORÉ.

Six membres sortants, rééligibles, se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité. Ils sont désormais élus pour deux ans.

- Jean BELLANGER
- Danielle CHOCQUE GONIN
- Ingolf DIENER
- Déborah GALLIOT
- Elise LONGÉ
- Michel SAMUEL

Sept nouveaux candidats se sont présentés. Ils ont été élus à l'unanimité, pour deux ans. Il s'agit de :

- Mamadou DJIMÉRA
- Jacques DROUARD
- Géraldine GUESDON
- Kouamé Saint-Paul KOFFI
- Gongo KONÉ
- Dominique LAURE
- Audrey LEMOINE

Le Conseil d'Administration comporte désormais 25 membres.

## ANNEXE

### POUR LA CRÉATION D'UNE MAISON DE L'AFRIQUE NOIRE À SAINT-DENIS

*Considérant comme une aberration qu' il n'existe pas encore de Maison de l'Afrique noire, aux côtés de la Maison de l'Amérique Latine ou de l'Institut du Monde Arabe,*

*Considérant que la Maison de l'Afrique noire doit s'implanter dans une ville populaire et multiculturelle où le "vivre ensemble" et la solidarité internationale sont des valeurs partagées,*

**Les associations soussignées déclarent adhérer au projet, initié par l'association "Les amis de la Maison de l'Afrique Noire à Saint Denis", de création d'une MAISON DE L'AFRIQUE NOIRE À SAINT-DENIS, dont les principaux objectifs sont de :**

- favoriser les échanges et les débats entre les communautés africaines et la société française , en y associant tous les acteurs (associatifs, institutionnels, simples individus) ;
- mieux faire connaître l' histoire, les langues et les cultures de l' Afrique, l'histoire de l' immigration et des diasporas ;
- promouvoir les traditions artistiques et la création contemporaine, dans les domaines de la littérature, du cinéma, du spectacle vivant et des arts plastiques ;
- faire apprécier et transmettre les techniques artisanales et culinaires ;

· être un outil au service des activités et des acteurs qui oeuvrent pour une meilleure insertion ici en France et pour le développement durable des pays d'origine.

**Les associations soussignées s'engagent à apporter leur contribution en vue de la création d'une Maison de l'Afrique Noire à Saint-Denis dont le besoin urgent se fait ressentir.**

**Elles appellent à la mobilisation de toutes les bonnes volontés autour de cet objectif et invitent notamment les partenaires institutionnels et associatifs, africains et européens, à manifester leur soutien politique et financier.**

**premiers signataires :**